PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 31 mars 2025, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
sous la vice-présidence de M^me^ Isabelle Vincent

Présents :

M^me^	Odette Lacoste, enseignante, 3^e^ cycle
M^me^	Chantale Bouchard, directrice
M.	Vincent-Philippe Reid, parent
M^me^	Marie-Ève Lortie, technicienne en service de garde
M^me^	Nathalie Racine, parent
M^me^	Véronique Lebel, parent
M.	Martin Trudel, parent
M^me^	Isabelle Vincent, parent
M^me^	Nadia Lemieux, enseignante, 1^er^ cycle
M^me^	Chantale Dorais, personnel de soutien
M^me^	Stéphanie Hamel, personnel professionnel
M^me^	Marie-Pier Thibault, directrice adjointe
M^me^	Elizabeth Cimon, parent substitut

Absentes :

M^me^	Audrey Dumoulin-Laroche, technicienne en service de garde
M^me^	Josée Dechamplain, enseignante, 2^e^ cycle
M^me^	Cassandra Robichaud, enseignante adaptation scolaire
M.	Moustapha Faye, parent
M^me^	Patricia Béland, parent

Secrétaire : M^me^ Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 03. M^me^ Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il a été demandé par M^me^ Cimon d'ajouter au point 4.2 - Traiteur

Résolution CÉHC24-25.25
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^me^ Nadia Lemieux, appuyée par M^me^ Nathalie Racine.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public

1.4 Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2025

Dans la liste des présences, enlever les noms de Nathalie Gagnon et Béatrice Poulin.

Au point 2.3, il faut préciser que ce sont tous les élèves de l'école qui ont participé à l'activité « Porte ton pyj' »

Au point 2.4, il faut préciser que M^{me} Cassandra Robichaud demande une autorisation pour une sortie éducative des Étoiles filantes et M^{me} Josée Dechamplain pour les élèves du préscolaire.

À la résolution du point 2.4, nous devrions lire : Il a été proposé par M^{me} Odette Lacoste … plutôt que M^{me} Odette Lemieux...

Résolution du CÉHC24-25.26

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Marie-Ève Lortie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M^{me} Bouchard informe les membres que finalement le service de garde n'a pas été ouvert pour les élèves des Petits explorateurs durant la semaine de relâche. Aucun enfant ne s'est inscrit.

M^{me} Bouchard informe les membres que toutes les écoles devront utiliser le même gabarit pour la prochaine version du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Grille-matières 2025-2026

M^{me} Bouchard présente la grille-matières pour 2025-2026 du préscolaire 5 ans, des petits explorateurs ainsi que du primaire (1er, 2^{e} et 3^{e} cycle)

Résolution CÉHC24-25.27

L'adoption de la grille-matières pour le préscolaire 5 ans, des petits explorateurs ainsi que du primaire est proposée par M^{me} Chantale Dorais, appuyée par M^{me} Nathalie Racine.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Modalités entrée progressive du préscolaire année scolaire 2025-2026

M^{me} Bouchard informe les membres du CÉ de l'horaire de l'entrée progressive au préscolaire et que celle-ci se déroulerait sur une période de 3 jours en 2025-2026.

Résolution CÉHC24-25.28
Il est proposé par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Chantale Dorais d'accepter l'adoption de l'entrée progressive du préscolaire sur 3 jours en 2025-2026.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. CONSULTATION

3.1

4. DISCUSSION

4.1 Composition du CÉ

M^{me} Chantale Bouchard présente aux membres les différentes possibilités de la composition d'un conseil d'établissement d'une école primaire. Ce sujet sera à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

4.2 Traiteur

M^{me} Cimon présente aux membres du CÉ l'offre de services du traiteur Cuisine express. L'équipe école et la direction en discuteront et nous reviendrons. Il a été également demandé d'effectuer un sondage quant à savoir si les parents l'utiliseraient.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

M^{me} Bouchard informe les membres concernant un événement survenu à l'école impliquant un membre du personnel et des élèves. La direction de l'école a fait appel au Centre de services pour la gestion de la situation. Un message a été transmis aux élèves et au personnel enseignant.

5.2 Information du personnel

M^{me} Lemieux informe les membres que les élèves de la deuxième année ont eu la visite de Sciences en folie. Les élèves de la première année ont eu la visite de Zoom nature.

M^{me} Lacoste informe les membres que les élèves de la 5^{e} année ont eu la visite de Sciences en folie. Ils sont à leur 2^{e} et dernière campagne de financement. Elle souligne la super collaboration de la maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette avec les élèves de la 6^{e} année.

M^{me} Lortie informe les membres de la révision du budget annuel du service de garde. Très belle journée au Peps lors de la journée pédagogique du 21 mars dernier.

M^{me} Stéphanie Hamel informe les membres de la participation des Petits explorateurs à une journée à la cabane à sucre. M^{me} Chantale Dorais informe les membres que les élèves du service de garde ont cuisiné une soupe communautaire.

5.3 Information de la présidente du CÉ
Aucune information.

5.4 Information du comité de parents
Aucune information.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Transport scolaire
M^{me} Véronique Lebel fait un retour sur l'événement survenu pour une famille avec le transport scolaire.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil
La prochaine rencontre aura lieu le 23 avril 2025.

7.2 Levée de l'assemblée
Il est 20 h 15.

Résolution CÉHC24-25.29
M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M^{me} Nathalie Racine, propose la levée de l'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- o Avec modifications — Voir le procès-verbal de la réunion du
- o Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente, — Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent — M. Moustapha Faye